

la lettre

des

3 Rivières

Creuse - Anglin - Claise

“ ÉDIT’EAU ”

En 2026, de nouvelles équipes ont été élues au sein de nos intercommunalités. Le 11 mai dernier, les 34 conseillers syndicaux représentant les 9 intercommunalités adhérentes au SMABCAC se sont réunis afin d’élire le nouvel exécutif du syndicat.

Les membres du Comité syndical m’ont une nouvelle fois accordé leur confiance en me renouvelant à la présidence du SMABCAC. Je tiens à les en remercier sincèrement. Cette confiance renouvelée est à la fois une reconnaissance du travail accompli ces dernières années et une responsabilité que j’entends poursuivre avec l’ensemble des élus et des équipes du syndicat.

Avec cette nouvelle équipe et aux côtés de nos techniciens, nous allons désormais engager un nouveau cycle de travail. L’une de nos principales missions sera de préparer notre prochain accord-cadre territorial. Il définira trois années de programmation et d’actions en faveur de la restauration et de la préservation de nos cours d’eau. Elles contribueront à l’atteinte du bon état de nos masses d’eau.

Dans le même temps, les dernières actions prévues dans le cadre de notre Contrat territorial 2021-2026 sont actuellement mises en œuvre sur les différents bassins versants de notre territoire. Ces travaux viennent concrétiser plusieurs années d’engagement collectif en faveur de nos milieux aquatiques.

Ce nouveau mandat s’inscrit donc dans une double dynamique : achever les actions engagées et préparer dès aujourd’hui celles qui permettront de répondre aux défis à venir, notamment face aux effets du changement climatique.

Jean-Louis CAMUS
Président du SMABCAC



ÉLECTIONS 2026

À la suite des dernières élections municipales, le SMABCAC a renouvelé sa gouvernance avec l’installation de son Président et de ses Vice-présidents le 11 mai 2026 à Oulches.

La composition du comité syndical est représentative des 9 intercommunalités membres du territoire couvert par le syndicat. Ce sont ces mêmes intercommunalités qui désignent leurs représentants au sein du comité syndical. Le SMABCAC est ainsi gouverné par un comité composé de 34 membres titulaires et de 34 membres suppléants. Cette assemblée constitue l’instance décisionnelle du syndicat et permet à chaque intercommunalité d’être représentée dans les décisions relatives à la gestion et à la préservation des cours d’eau du territoire.

À l’issue de cette élection, sont désignés :

▪ Président :

Jean-Louis CAMUS, CdC Cœur de Brenne

▪ 1er Vice-Président, délégué aux affaires générales, financières et budgétaires : **Claude MERIOT**, CdC Brenne - Val de Creuse

▪ 2ème Vice-Président, délégué aux affaires du bassin de l’Anglin : **Philippe GOURLAY**, Cdc Marche Occitane Val d’Anglin

▪ 3ème Vice-Président, délégué aux affaires du bassin de la Creuse : **Germain LEFEBVRE**, Cdc Éguzon - Argenton

▪ 4ème Vice-Président, délégué aux affaires du bassin de la Claise : **Claude VIDAL**, CdC Val de l’Indre - Brenne

▪ 5ème Vice-Président, délégué aux travaux et études : **Antony PINSARD**, CdC Brenne - Val de Creuse



Les actus travaux

Cet automne, nous entrons dans la dernière phase de notre Contrat Territorial 2021-2026. Les actions menées sur le territoire sont nombreuses et variées : entretien et restauration de la ripisylve, recharge granulométrique, restauration de la continuité écologique, installation de clôtures et de points d'abreuvement... Autant d'interventions qui contribuent, chacune à leur échelle, à restaurer le bon fonctionnement de nos cours d'eau et à renforcer la résilience de nos milieux aquatiques face aux effets du changement climatique.



Dans le prolongement des travaux de recharge granulométrique réalisés cette année sur le Brion, des aménagements sont mis en place auprès des éleveurs du secteur afin de limiter l'accès direct du bétail au cours d'eau et ainsi préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Entre juillet et septembre, l'entreprise BTS intervient sur les communes de Ciron et Oulches pour installer plus de 4 km de clôtures, de type barbelé ou électrique, ainsi que 12 points d'abreuvement. Ces aménagements permettront de concilier l'activité d'élevage avec la préservation du cours d'eau.

En août, la structure Solidarité Accueil est intervenue sur le bief du Moulin Saulier, sur le Bouzanteuil, afin de procéder à la suppression de la végétation. Cette intervention constitue la première phase des travaux de restauration de la continuité écologique du cours d'eau. Depuis le 7 septembre, l'entreprise Eiffage poursuit le chantier avec les travaux de terrassement. L'opération est réalisée sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études ISL Ingénierie, qui avait préalablement conduit les études nécessaires à la définition du projet.



Au cours du mois de septembre, Solidarité Accueil poursuit ses interventions sur l'Anglin amont, notamment sur les secteurs de Mouhet et de La Châtre-Langlin. Les travaux consistent dans un premier temps à entretenir la végétation des berges et à retirer les embâcles présents dans le cours d'eau. Ces interventions préparent la mise en place de nouveaux aménagements destinés à limiter l'accès direct du bétail au cours d'eau : 1 500 mètres de clôtures, 10 descentes aménagées et 5 passages à gué seront ainsi réalisés.

Comme chaque année, l'entreprise Fougères intervient pour lutter contre la jussie sur la Creuse, l'Anglin et la Claise. Cette plante invasive fait l'objet d'opérations d'arrachage afin de limiter son développement et ses impacts sur les milieux aquatiques. Cette année, les conditions hydrologiques particulièrement difficiles, avec la sécheresse importante, de très faibles débits et des niveaux d'eau particulièrement bas, ont malheureusement favorisé le développement de la jussie, notamment sur la Creuse. De ce fait, l'intégralité du linéaire n'a pas pu être traité sur cet axe.

